

Temps d'accueil

Les permanences ont lieu sur rendez-vous :

- ♦ Lundi, de 9h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h30
- ♦ Jeudi, de 12h30 à 16h45
- ♦ Vendredi, de 9h30 à 12h30

25 rue de la Vallée, 44880 Sautron



Aurélie Magalhaes

02.51.77.86.89

06.33.95.08.54

relais.petiteenfance@sautron.fr

Partenaires



Relais.Petite. Enfance



Le RPE s'adresse aux assistants maternels agréés, aux parents, aux futurs parents, aux candidats à l'agrément d'assistant maternel et aux gardes à domicile.

Ce service de proximité est gratuit.



ASSISTANTS MATERNELS

Vous trouverez au Relais :

- Une information sur vos droits et obligations.
- Un accompagnement au départ en formation continue.
- Un accompagnement dans vos pratiques professionnelles.
- Une documentation sur votre statut.
- Un lieu animé, où vous pourrez rencontrer d'autres professionnels et ainsi partager vos expériences.
- Un soutien au quotidien.
- Des matinées d'éveil : les enfants accompagnés de leur assistant maternel sont invités dans un espace sécurisé à expérimenter et découvrir de nouvelles compétences.

Ces ateliers ont lieu 3 fois par semaine pendant les temps scolaires, au centre de loisirs de la Dream Team et à la salle Antarès. Ils sont accessibles sur réservation auprès de la responsable.

GARDES AU DOMICILE DES PARENTS

Le Relais vous :

- Aide dans vos démarches de formation continue.
 - Propose de participer aux matinées d'éveil. Les enfants accompagnés de leur garde à domicile sont invités dans un espace sécurisé à expérimenter et découvrir de nouvelles compétences.
- Ces ateliers ont lieu 3 fois par semaine pendant les temps scolaires, au centre de loisirs de la Dream Team et à la salle Antarès. Ils sont accessibles sur réservation auprès de la responsable.

FAMILLES

Le Relais vous :

- Informe sur les différents modes d'accueil du jeune enfant.
- Met à disposition la liste des assistants maternels disponibles sur la commune.
- Renseigne sur les aides financières potentielles à l'embauche d'un assistant maternel.
- Accompagne dans vos démarches administratives et contractuelles et vous informe sur vos droits et obligations.
- Propose des temps d'écoute et de soutien à la parentalité.
- Propose un atelier mensuel parents-enfant.

CANDIDATS À L'AGRÉMENT

Le Relais vous renseigne :

- Sur le métier d'assistant maternel,
- Sur la procédure de demande d'agrément,
- Sur les aides financières accordées aux assistants maternels qui démarrent leur activité professionnelle.

Animations proposées

Tout au long de l'année, le service propose des soirées thématiques à destination des professionnels et des parents et un accompagnement au départ en formation continue.

Il organise des manifestations festives où les enfants, les assistants maternels, les parents peuvent y partager de nouvelles expériences et des moments conviviaux.

